



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Construction d'un commissariat à Sedan

Question écrite n° 16100

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le projet de construction d'un commissariat de police à Sedan. Il remercie formellement son prédécesseur d'avoir retenu cette demande. Il souhaiterait connaître le calendrier prévisionnel de livraison de ce nouvel équipement.

Texte de la réponse

Les policiers travaillent au quotidien avec courage, abnégation et un sens élevé de l'intérêt général, dans un contexte de plus en plus difficile et violent, pour faire appliquer les lois de la République et protéger les français. Il en est ainsi, en particulier, des policiers de la sécurité publique, chargés de la protection quotidienne de nos concitoyens. L'Etat est attaché, comme les élus locaux, à ce que les policiers, les citoyens et les victimes puissent bénéficier de commissariats à la hauteur des exigences d'un service public moderne et respectueux de ses agents et de leur engagement quotidien. Or, de nombreux commissariats de police sont, indiscutablement, dans un état médiocre, voire inadaptés ou vétustes. Les conditions de travail des policiers sont pour le ministre de l'intérieur un sujet essentiel. Cette priorité se traduit concrètement. Les efforts engagés depuis plusieurs années pour leur garantir les moyens d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité ont été consolidés et même accrus depuis 2017. Il en est ainsi sur le plan immobilier, si important pour les conditions de travail quotidiennes des policiers. Une ambitieuse programmation immobilière triennale 2018-2020 a en effet été arrêtée, sur la base d'un recensement des besoins prioritaires effectué au niveau local à partir d'analyses techniques. Ce sont ainsi 196 M€ par an qui sont dévolus à l'immobilier de la police nationale, sur l'ensemble du territoire national, permettant notamment le lancement de 29 nouvelles opérations. Il convient de souligner que 45 M€ de crédits sont déconcentrés aux responsables locaux pour des travaux d'aménagement et d'entretien courant, afin que les décisions soient prises au plus près du terrain et donc des besoins. S'agissant du commissariat de Sedan, sa situation en plein centre-ville soulève diverses difficultés, tant fonctionnelles que sécuritaires. Son relogement a été décidé et cette opération est donc inscrite dans la programmation immobilière triennale, pour un montant estimé à 5 M€. Le site a été retenu. S'agissant du calendrier, les études de maîtrise d'œuvre sont programmées pour 2020. Le financement des travaux est prévu en 2021-2022. La livraison du nouveau bâtiment devrait intervenir en 2023.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16100

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2019](#), page 539

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2019](#), page 3288